

ANNUAIRE

*des Associations
Actives en Prison
membres de la CAAP*



TABLES DES MATIÈRES

■ Introduction	4	■ L'AMBULATOIRE-FOREST	39
■ Tableaux récapitulatifs	6	■ LA TOULINE	40
■ Les Pictogrammes	10	■ LES CHEMINS DE TRAVER'SE	41
■ ADEPPI	11	■ MÉDIANTE	42
■ AIDE ET RECLASSEMENT	12	■ ORS-ESPACE LIBRE	43
■ APO – CENTRE SOCIAL PROTESTANT	13	■ PLATEFORME SORTANTS DE PRISON	44
■ APRES	14	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	45
■ ARBOR&SENS	15	■ RÉSILIENCE	46
■ ASJ ARLON	16	■ RIZOME-BXL	47
■ ASJ LIÈGE I	17	■ SES	48
■ ASJ LIÈGE II	18	■ SESAME	49
■ ASJ-LUX	19	■ SMAJ	50
■ ASJ NAMUR	20	■ TRANSIT ASBL	51
■ ASJ TOURNAI	21	■ TREMPOLINE	52
■ ASJ VERVIERS	22	■ TSI « SAINT-MARTIN » – PHILEAS	53
■ AVANTI	23	■ UPPL	54
■ AVFPB	24	■ VENT SAUVAGE	55
■ CAL/LUXEMBOURG	25		
■ CAP FLY	26		
■ CAP-ITI	27		
■ CENTRE L'ORÉE	28		
■ COMPAGNIE DES VISITEURS DE PRISON DE LIÈGE	29		
■ COMPAGNIE GAMBALO	30		
■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31		
■ ÉQUIPE MOBILE TRAJET DE SOINS INTERNÉS SILA	32		
■ FAMD	33		
■ FEDITO BXL	34		
■ FIDEX	35		
■ GENEPI BELGIQUE	36		
■ GSARA	37		
■ I.CARE	38		

INTRODUCTION

L'association **CAAP**, Concertation des Associations Actives en Prison, créée en septembre 2007 est une association sans but lucratif à but social, dont les membres sont des associations actives en prison et/ou à la sortie de prison sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A partir des années 80, les réformes institutionnelles conduisent à une répartition des compétences relatives à la détention, entre l'Etat fédéral et les Entités fédérées. Les aspects « peine » et « sécuritaire » sont gérés par le Service public fédéral Justice (via l'Administration pénitentiaire) dans la mesure où cette dernière est une compétence fédérale.

L'aide aux personnes détenues et ex-détenues qui demandent à en bénéficier est de la compétence des Entités fédérées qui voient leur rôle renforcé au sein des prisons.

Sur le terrain, ce sont les services externes qui assurent les activités de formation ou d'enseignement, d'aide psychosociale, de culture, de sport, en lien avec la santé ou relatives à la sortie de prison. On assiste à une multiplication et à un éclatement du secteur associatif opérant en milieu carcéral.

L'association **CAAP** est née de la volonté d'optimiser les actions du secteur associatif opérant en milieu carcéral. Elle vise à favoriser la concertation entre les différent-es acteur-rices concerné-es.

Aujourd'hui, la **CAAP** poursuit les buts suivants :

- Promouvoir et répertorier les offres de services en milieu carcéral ;
- Organiser la concertation entre ses membres ;
- Relayer les difficultés vécues par les associations actives en milieu carcéral ;
- Fournir des recommandations et propositions aux autorités publiques belges quant à l'exercice des compétences francophones en milieu pénitentiaire ;
- Représenter les associations qui la composent auprès de toute instance permettant l'exercice de leurs missions ;
- Être une interlocutrice privilégiée dans l'élaboration d'une politique de réinsertion des personnes détenues et dans la recherche scientifique se rapportant à la détention et à ses conséquences ;
- Dresser un bilan régulier des actions menées en milieu pénitentiaire et veiller à la concertation avec les divers-es acteur-rices concerné-es ;
- Sensibiliser la population et les autorités publiques aux problématiques de la réalité carcérale.

Actuellement, la **CAAP** est composée de diverses associations membres actives dans les établissements pénitentiaires francophones, d'associations travaillant auprès d'un public justiciable ou ex, en dehors des prisons et dans l'établissement de défense sociale de Paifve.

Cet annuaire a pour but de présenter succinctement leurs domaines d'action qui recoupent les pôles d'activités suivants : culture, formation et enseignement, psychosocial, promotion de la santé/santé mentale et problématiques d'assuétudes, préparation à la sortie de prison.

Le site internet de la **CAAP** comprend une base de données relative aux offres de services faites aux personnes incarcérées dans les prisons francophones. Celle-ci contient des informations

précises au sujet des organismes actifs en milieu carcéral, des activités proposées et des prisons au sein desquelles ils sont opérationnel·les.

La **CAAP** a par ailleurs publié en 2015 une analyse de l'offre de services à destination des personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de Wallonie et de Bruxelles.

En 2017, suite à un cycle de réflexion, la **CAAP** a présenté « Sortir de prison... vers une transition réussie ? Des dispositifs existants en matière de (ré)insertion à l'hypothèse des 'maisons de transition' ».

Ces publications sont disponibles sur demande ou en les téléchargeant à partir de notre site internet.

En parallèle de ces missions générales, l'asbl développe des projets plus spécifiques. En effet, depuis 2018, la **CAAP** est chargée d'une mission de concertation culturelle dont l'un des objectifs est de favoriser l'accès à l'art et à la culture en prison en créant du lien entre différent-es acteur-rices des secteurs culturels. L'asbl a également mené de 2018 à 2020 un travail de concertation autour de la thématique du suicide en prison.

Pour plus d'informations sur les activités de la **CAAP** et de ses membres, vous pouvez contacter ces dernier-es directement ou consulter le site internet : www.caap.be.

PRISONS	ASSOCIATIONS	Page
Prison de Bruxelles (Haren, Saint-Gilles)	■ ADEPPI	11
	■ APO – CENTRE SOCIAL PROTESTANT	13
	■ APRES	14
	■ CAP-ITI	27
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ FAMD	33
	■ I.CARE	38
	■ L'AMBULATOIRE-FOREST	39
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	45
	■ RIZOME-BXL	47
	■ TRANSIT ASBL	51
■ TREMPOLINE	52	
Prison d'Andenne	■ ADEPPI	11
	■ AIDE ET RECLASSEMENT	12
	■ ASJ NAMUR	20
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	45
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54
Prison d'Arlon	■ ASJ ARLON	16
	■ CAL/LUXEMBOURG	25
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54
Prison de Dinant	■ ARBOR&SENS	15
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54
Prison de Huy	■ ADEPPI	11
	■ AIDE ET RECLASSEMENT	12
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ PLATEFORME SORTANTS DE PRISON	44
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	45
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54

PRISONS	ASSOCIATIONS	Page
Prison d'Ittre	■ ADEPPI	11
	■ APRES	14
	■ CAP-ITI	27
	■ COMPAGNIE GAMBALO	30
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ L'AMBULATOIRE-FOREST	39
	■ LA TOULINE	40
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	45
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54
Prison de Jamioulx	■ COMPAGNIE GAMBALO	30
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ I.CARE	38
	■ ORS-ESPACE LIBRE	43
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	45
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
■ UPPL	54	
Prison de Lantin	■ ASJ LIÈGE I	17
	■ ASJ LIÈGE II	18
	■ ASJ VERVIERS	22
	■ CAP FLY	26
	■ CENTRE L'ORÉE	28
	■ COMPAGNIE DES VISITEURS DE PRISON DE LIÈGE ...	29
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ I.CARE	38
	■ PLATEFORME SORTANTS DE PRISON	44
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	45
	■ SES	48
■ TREMPOLINE	52	
■ UPPL	54	
■ VENT SAUVAGE	55	
Prison de Leuze-en-Hainaut	■ ADEPPI	11
	■ ASJ TOURNAI	21
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54

PRISONS	ASSOCIATIONS	Page
Prison de Marche-en-Famenne	■ ADEPPI	11
	■ CAL/LUXEMBOURG	25
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ I.CARE	38
	■ SES	48
	■ SMAJ	50
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54
Etablissement pénitentiaire école de Marneffe	■ ADEPPI	11
	■ AIDE ET RECLASSEMENT	12
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ PLATEFORME SORTANTS DE PRISON	44
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54
	Prison de Mons	■ ADEPPI
■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE		31
■ I.CARE		38
■ RELAIS ENFANTS-PARENTS		45
■ RÉSILIENCE		46
■ SES		48
■ TREMPOLINE		52
■ UPPL		54
Prison de Namur	■ ADEPPI	11
	■ ARBOR&SENS	15
	■ ASJ NAMUR	20
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	45
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54
Prison de Nivelles	■ ADEPPI	17
	■ CAP-ITI	29
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54
Etablissement de défense sociale de Paifve	■ ASJ LIÈGE I	17
	■ COMPAGNIE DES VISITEURS DE PRISON DE LIÈGE	29
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54

PRISONS	ASSOCIATIONS	Page
Centre de détention de Saint-Hubert	■ APRES	14
	■ ASJ-LUX	19
	■ CAL/LUXEMBOURG	25
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
Prison de Tournai	■ ADEPPI	11
	■ ASJ TOURNAI	21
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	31
	■ SES	48
	■ TREMPOLINE	52
	■ UPPL	54
Services intervenant dans différentes prisons selon les projets et les demandes	■ AVFPB	24
	■ COMPAGNIE GAMBALO	30
	■ ÉQUIPE MOBILE TRAJET DE SOINS INTERNÉS SILA	32
	■ GENEPI BELGIQUE	36
	■ GSARA	37
	■ LES CHEMINS DE TRAVER'SE	41
	■ MÉDIANTE	42
	■ SESAME	49
■ TSI « SAINT-MARTIN » – PHILEAS	53	
Fédérations et autres associations fédérantes	■ AVFPB	24
	■ FEDITO BXL	34
	■ FIDEX	35
Autres services travaillant avec des justiciables	■ AVANTI	23
	■ CENTRE L'ORÉE	28
	■ SESAME	49

LES PICTOGRAMMES

■ **PSYCHOSOCIAL**



■ **FORMATION ET ENSEIGNEMENT**



■ **CULTURE ET SPORT**



■ **PROMOTION DE LA SANTÉ, SANTÉ MENTALE ET PROBLÉMATIQUES D'ASSUËTUDES**



■ **PRÉPARATION SORTIE DE PRISON**



☀ ADEPPI

Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées



Établissements pénitentiaires (ÉP) d'intervention : prisons bruxelloises, Andenne, Huy, Ittre, Leuze-en-Hainaut, Marche, Marneffe, Mons, Namur, Nivelles et Tournai

Adresse postale : Chaussée d'Alsemberg 303 Bte 3/1, 1190 Bruxelles
Tél. : 02/223.47.02 – Fax : 02/223.47.03 – E-mail : info@adeppi.be
www.adeppi.be

MISSION GÉNÉRALE

Promouvoir :

- L'accès à la culture et à l'éducation permanente pour les personnes incarcérées par l'organisation d'activités culturelles ;
- L'insertion socioprofessionnelle par l'organisation de formations pré-qualifiantes et qualifiantes ;
- L'information relative à l'éducation permanente et aux formations en milieu carcéral. Pour ce faire, elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou prêter son concours à toute activité similaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Jacqueline ROUSSEAU / **Président du CA** : Georges VAN DEN HENDE
- ☀ **Équipe** : 36 personnes (28 ETP)
- ☀ **Partenariats** : APRES, l'Enseignement de Promotion sociale, Aide et Reclassement.
- ☀ **Membre de** : FAFEP, FIDEX, CAIPS, Interfédé, FESEFA et Réseau Financement Alternatif.
- ☀ **Publication** : Journal « Oxygène » (journal rassemblant des productions réalisées en prison paraissant dans tous les établissements pénitentiaires du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

✿ AIDE ET RECLASSEMENT

Service d'aide sociale aux détenu·es



ÉP d'intervention : Andenne, Huy et Marneffe

Rue Rioul 22, 4500 Huy

Tél. : 085/21.67.89 (SAD) – Fax: 085/23.28.10

Tél. en prison : Pour le SAD et la cellule formation-insertion d'Aide et Reclassement ;

Huy : 085/27 81 00 – Marneffe : 085/71 02 28 – Andenne : 085/24 56 00

E-mail : info@aideetreclassement.be

www.aideetreclassement.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide aux justiciables : aide psychologique et sociale aux personnes prévenues, condamnées, libérées et aux victimes d'infractions ainsi qu'à leurs familles ; formation et activités d'éducation permanente.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide psychologique et sociale, soutien aux relations enfants-parents détenu·es, cours de français langue étrangère, activités d'éducation permanente.
- Coordination pédagogique (depuis 2009) en collaboration avec l'Enseignement de Promotion sociale, dans le cadre du programme Reinsert, avec le soutien du Fonds social européen.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable :** Sabine VERSAILLES / **Présidente du CA :** Chantal STOUFF
- ✿ **Équipe :** 28 personnes dont 18 en prison (18 ETP dont 10 en prison) + 10 visiteur·ses de prison bénévoles
- ✿ **Publication :** Guide pratique de la réinsertion pour Huy et sa région téléchargeable sur le site Internet www.aideetreclassement.be.

✿ APO – CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Service d'aide sociale aux justiciables



ÉP d'intervention : Prisons bruxelloises

Rue de Cans 12, 1050 Bruxelles

Tél. : 02/500.10.16 – Fax : 02/512.70.30 – E-mail : czurni.apo@csp-psc.be

www.csp-psc.be

MISSION GÉNÉRALE

Assistance sous toutes les formes aux personnes détenues, internées, ex-détenues et leurs familles qui font appel à nos services, sans distinction d'ordre politique, culturel, racial, philosophique, religieux ou d'orientation sexuelle.

Objectifs : reclassement, réinsertion et réadaptation sociale.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Problématique de détention et activités culturelles à l'annexe psychiatrique de Saint-Gilles ;
- Soutiens social et psychologique individuels intramuros et extramuros ;
- Soutiens du·de la justiciable et des proches ;
- Permanences entrant·es à Saint-Gilles, Haren et Berkendael ;
- Activités sociales et culturelles (2 demi jours/semaine) : dessin, poterie, atelier d'écriture, travail de la terre, partenariats avec des associations de Bruxelles en vue de mettre en avant le travail des personnes incarcérées et leur donner de la visibilité ;
- Coordination et organisation des activités sociales et culturelles (créative et potager) en collaboration avec Rizome-BXL et la FAMD.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Coordinatrice :** Catheline Zürni / **Présidente du CA :** Sabine TIEDJE
- ✿ **Équipe :** 4 personnes (3 ETP)
- ✿ **Divers :** Membre de la FIDEX et de la Fédération des services sociaux (FdSS).

☀ APRES

Apprentissage Professionnel Réinsertion Economique et Sociale

ÉP d'intervention : Prisons bruxelloises, Ittre, et Saint-Hubert

Chaussée d'Alseberg 303 Bte 3/2, 1190 Bruxelles
Tél. : 02/219.57.90 – Fax : 02/219.69.27 – E-mail : secretariat@apresasbl.be
www.apresasbl.be



MISSION GÉNÉRALE

- **Accueil, orientation et suivi psychosocial** : pour les personnes détenues et ex-détenues bruxelloises dans le cadre d'un **accompagnement** dans leur **projet de réinsertion** socioprofessionnelle à travers la formation et l'emploi.
- **Espace de recherche active d'emploi** : ouvert aux ex détenues ayant un projet professionnel bien défini, possédant les outils de recherche d'emploi, et ayant réalisé les entretiens individuels préalable.
- **Cell Learning** : soutien pédagogique individuel des personnes incarcérées à la prison de Forest qui suivent le module d'autoformation sur support informatique, en partenariat avec l'ADEPPI.
- **Service d'Aide aux Détenus** : mission d'aide sociale généraliste pour toute personne incarcérée à la prison d'Ittre, en collaboration avec l'asbl La Touline.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Françoise THIERY / **Présidente du CA** : Jacqueline ROUSSEAU
- ☀ **Équipe** : 12 personnes (10.2 ETP)
- ☀ **Publication** : « Le guide de l'insertion à Bruxelles » (voir sur le site Internet)
- ☀ **Divers** : Convention avec ADEPPI dans le cadre du projet Cell Learning et du FSE. Membre de la FIDEX et de la Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socio-professionnelle et d'économie sociale d'insertion (FeBISP) et du réseau des services partenaires des maisons de justice (RSPMJ).

☀ ARBOR&SENS

Service Laïque d'Aide aux Justiciables de la Province de Namur agréé pour l'arrondissement de Namur

ÉP d'intervention : Dinant, Namur

Rue Camille Henry 77 à 5500 Dinant
Tél. : 082 22 73 78 – Fax : 082/22.69.85 – E-mail : coordination@arboretsens.be
www.arboretsens.be



MISSION GÉNÉRALE

- Aide psychosociale aux personnes détenues, ex-détenues, inculpées, condamnées non incarcérées, aux victimes d'infractions pénales ainsi qu'aux proches de ces justiciables ;
- Maintien et restauration du lien entre les pères incarcérés de la prison de Dinant et leur(s) enfant(s).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Un assistant social et un psychologue se rendent à la prison de Dinant afin de répondre aux demandes psychosociales des personnes détenues. Une psychologue se rend à la prison de Namur.

Le service organise également la mission lien à la prison de Dinant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Geoffrey BULTOT / **Présidente du CA** : Suzanne COLLARD
- ☀ **Équipe** : 7 personnes (5 ETP)
- ☀ **Divers** : Membre de la Coordination de Défense des Services sociaux et culturels (CODEF) ; Réseau des services partenaires des Maisons de Justice (RSPMJ).

ASJ ARLON

Service d'aide sociale aux justiciables de l'arrondissement judiciaire d'Arlon



ÉP d'intervention : Arlon

Rue de la Banque 12, 6700 Arlon

Tél. : 063/60.23.32

Tél. direct en prison : 063/21.35.67 et 063/24.29.06

E-mail : contact@ajarlou.be

MISSION GÉNÉRALE

- Aides psychologique et sociale aux victimes et aux proches de victimes ; à l'auteur et aux proches ; à l'auteur détenu et aux proches.
- Aide au lien aux personnes détenues.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale et soutien psychologique aux personnes prévenues et condamnées.
- Lien Enfants-Parents : visite réservée aux enfants et papas un mercredi par mois, organisation des visites encadrées
- Organisation des quatre fêtes annuelles : Pâques, fête des mères, fête des pères, St Nicolas
- Formation des visiteur-ses bénévoles (via la Commission Royale des Patronages) et organisation de ces visites

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable** : Isabelle DELLISSÉ / **Président du CA** : Hubert CHARLIER
- **Équipe** : 6 personnes (1,5 ETP pour le SAD et 2,15 ETP pour l'ASJ) + 3 bénévoles visiteur-ses de prison
- **Divers** : Sensibilisation auprès du grand public, animation dans les écoles ; travail en réseau avec les intervenant-es du champ psychosocial.

ASJ LIÈGE I

Service d'aide sociale aux justiciables de l'arrondissement judiciaire de Liège I



ÉP d'intervention : Lantin et établissement de défense sociale de Paifve

129 en Féronstrée, 4000 Liège

Téléphone : 0422 343 18

Pour Lantin : 0423 965 00 postes 162/304

E-mail : asjliege@skynet.be

Contact en prison : asj.lantin@just.fgov.be

www.asj-liege.be



MISSION GÉNÉRALE

A la demande : aide sociale, psychologique et pédagogique aux personnes prévenues, condamnées, libérées, internées et aux victimes d'infractions ainsi qu'à leurs proches.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Soutien social et psychologique ; préparation du plan de reclassement ;
- Mettre en place et maintenir les liens avec la société civile ;
- Faciliter la communication entre les différent-es intervenant-es extérieurs ;
- Conception et concrétisation d'un plan de remboursement de la victime (continué par l'ASJ après la libération) ;
- Service enseignement : 5 formateur-rices APE et 6 professeur-es bénévoles ;
- Module préparatoire à l'insertion professionnelle pour les personnes détenues proches de la libération : 5 mois (360h de cours), deux sessions par an ;
- Prévention de la radicalisation ;
- A l'EDS de Paifve : deux groupes de parole avec 2 animateur-rices, visiteur-ses, atelier d'écriture et atelier d'informatique, séances de relaxation, gestion d'un espace-rencontre (lien patient/enfant), animation d'une chorale.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable** : Isabelle DAELMANS / **Direction** : Maud VANEBERG
- **Équipe** : 8 personnes (5,5 ETP) + bénévoles : 10 visiteur-ses, 6 professeur-es et 9 bibliothécaires
- **Divers** : l'ASJ Liège I est structurée en 4 services avec un-e coordinateur-riche par service : aide à l'insertion socioprofessionnelle (CISP) ; Espace – Rencontres ; service d'aide aux victimes (SAV) et service d'aide aux personnes détenues. Partenariat avec la Maison de Justice, la Ville de Liège et son CPAS, le FOREM , les Ecoles de promotion sociale etc.

ASJ LIÈGE II

Service d'aide sociale aux justiciables de l'arrondissement judiciaire de Liège II



ÉP d'intervention : Lantin

Rue Saint Lambert 84, 4040 Herstal
Tél. : 04/264.91.82 – Fax : 04/248.48.12
Tél. direct en prison (Lantin) : 04/239.65.00
E-mail : asj.liege2@aigs.be
www.aigs.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide psychologique et sociale aux auteurs, incarcérés ou non et aux victimes ainsi qu'à leurs familles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Soutien psychologique et social
- Mise en place d'une aide au plan de détention, de libération à la demande de la personne détenue

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable** : Serge GARCET / **Président du CA** : Marc GARCET
- ✿ **Équipe** : 10 personnes (6 ETP)
- ✿ **Divers** : rattaché à l'UTE AIGS (Association Interrégionale de Guidance et de Santé), opérateur psychosocial en Wallonie (Basse-Meuse)

ASJ-LUX

Service Laique d'Aide Sociale aux Justiciables de la province de Luxembourg



ÉP d'intervention : Centre de détention de Saint-Hubert

Avenue de Bouillon 45, 6800 Libramont
Tél. : 061/29.24.95 – Fax : 061/32.86.94
Tél. direct en prison : 061/280.427 (1er bureau) – 061/280.400 (ext. 707)
E-mail : coordination@asj-lux.be / aideauxjusticiables@asj-lux.be / aideauxdétenus@asj-lux.be
www.asj-lux.be



MISSION GÉNÉRALE

- Aide psychologique et sociale pour les auteurs détenus, les auteurs non détenus, les proches d'auteurs ainsi que les victimes d'infractions et leurs proches.
- Aide au lien pour les auteurs détenus.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale et aide psychologique ;
- Plan de réinsertion ;
- Mission lien : soutien à la parentalité, groupe de parole, visites encadrées ou individuelles et fêtes familiales ;
- Encadrement de visiteur-rices bénévoles ;
- Activités de sensibilisation (exemple : l'exposition d'œuvres de personnes incarcérées « Miroir de l'âme »)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable** : Cécile DETHIER / **Présidente du CA** : Monique MOSTIN
- ✿ **Équipe** : 7 personnes (5 ETP) + 6 bénévoles
- ✿ **Divers** : Participation à la cellule drogue ; au comité local de suivi, travail en lien avec les partenaires extérieurs comme par exemple le Forem, le service Après, Médiante... Membre du réseau des services partenaires des maisons de justice (RSPMJ).

ASJ NAMUR

Service d'aide sociale aux justiciables et aux personnes détenues



ÉP d'intervention : Namur et Andenne

Rue Armée Grouchy 20B, 5000 Namur
Tél. : 081/74.08.14 – Fax : 081/73.35.32
Tél. direct en prison : Namur : 081/71.43.10 – Andenne : 085/82.34.00
E-mail : asj.namur@belgacom.net (équipe) /
namur.asj@busmail.net (Administration)

MISSION GÉNÉRALE

Agrément pour réaliser l'aide aux personnes détenues (SAD) :

- A la demande des personnes incarcérées ou de leur famille : accompagnement social et/ou psychologique sans interférence avec l'Administration pénitentiaire ;
- Organisation d'ateliers : culture, sport, contes, aquarelle, musique, bibliothèque-ludothèque, CD thème..., participation à diverses activités avec autres intervenant-es extérieurs (Relais enfants-parents, Adeppi, premiers soins, chocolats pour les fêtes...), visites.

Agrément pour réaliser l'aide aux victimes d'infraction et aux auteur-rices non incarcéré-es (SAJ) :

- A la demande des personnes victimes d'infraction, accompagnement social et/ou psychologique, assistance dans les démarches diverses ;
- A la demande des personnes non incarcérées sous le coup de mesures de justice ou de personnes libérées sous condition ou non, accompagnement social et/ou psychologique, assistance dans les démarches diverses.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsables :** Luc ISTACE (SAJ) ; Eliane DELVAUX (SAD) /
Président du CA : Jean-François KESTEMAN
- **Équipe :** 9 personnes (6,30 ETP) + 45 bénévoles
- **Publications :** Manuel post-pénitentiaire, « Paroles de détenus », « Quand la peine ne vaut pas la peine ».
- **Divers :** Conventions particulières avec ARBOR&SENS à Namur et Aide et Reclassement à Andenne.

ASJ TOURNAI

Service Picardie d'Aide aux Justiciables



ÉP d'intervention : Leuze-en-Hainaut et Tournai

Adresse postale : Rue des Puits l'eau 10 Bte 3, 7500 Tournai
Tél. : 069/777 343 – Fax : 069/44 19 67
Téléphone direct en prison : Tournai : Accessible via la centrale : 069/890.310 –
extension : 393 et 395.
Leuze : Accessible via la centrale : 069/849. 111 ou 069/849.145
E-mail : info@sajtournai.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide psychologique :

- Aux auteurs détenus et à leurs proches
- Aux auteurs non détenus et à leurs proches
- Aux victimes et aux proches de victimes

Aide sociale :

- Aux auteurs détenus et à leurs proches
- Aux auteurs non détenus et à leurs proches
- Aux victimes et aux proches de victimes

Aide au lien à l'auteur détenu :

- encadrer les relations entre l'auteur détenu et l'environnement extérieur.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Accompagnement psychologique et/ou social aux personnes incarcérées (sur base volontaire)

- Aide au lien parents détenus / enfants
- Soutien aux proches

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Directeur :** Bruno DUTILLIEUX / **Président du CA :** David BERTONCINI
- **Équipe :** 11 personnes (9,8 ETP)

ASJ VERVIERS

Service d'Aide Sociale aux Justiciables



ÉP d'intervention : Lantin

Adresse postale : Rue de la Chapelle 69, 4800 Verviers
Tél. : 087/33.10.89 – Fax : 087/33.69.54 – E-mail : sasj.verviers@gmail.com

MISSION GÉNÉRALE

- Aide psychologique et sociale aux victimes (SAV) et à leur(s) proche(s) ;
- Accompagnement et soutien psychologique des enfants victimes ou témoin de violences conjugales ou ayant un parent détenu ou libéré (aide aux liens) ;
- Aide psychologique et sociale aux auteur·rices et présumé·es auteur·rices d'infractions pénales non détenu·es ainsi qu'à leurs proches (Regain) ;
- Aide psychologique et sociale aux personnes détenues ainsi qu'à leur famille et à leurs proches (SAD).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Soutien social et psychologique ;
- Soutien psychologique des enfants de personnes incarcérées

N. B. La prison de Verviers ayant fermé ses portes au 30.11.2013, le SAD de Verviers travaille actuellement à la prison de Lantin aux côtés des ASJ Liège I et Liège II.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable** : Véronique NICOLAS / **Président du CA** : Patrick FONCK
- ✿ **Équipe** : 12 personnes (6,65 ETP) + 3 bénévoles visiteur·ses de prison
- ✿ **Divers** : Membre du Réseau SPMJ (Réseau des Services Partenaires des Maisons de Justice), Membre du Relais social, Membre du Plan de cohésion sociale, visiteurs de prison sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

AVANTI

Centre d'insertion socioprofessionnelle



Rue de l'Abattoir 12, 6031 Marchienne
Tél. : 071/53.54.11 – Fax : 071/53.54.12 – E-mail : avanti.mf@skynet.be
www.avanti-asbl.be



MISSION GÉNÉRALE

Actions d'insertion socioprofessionnelle en faveur de personnes en situation de grande précarité et/ou en rupture sociale dont les personnes ex-détenues.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

AVANTI n'a actuellement plus d'activités en prison, mais accueille des personnes anciennement détenues au sein des formations que l'asbl organise.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable** : Isabelle HEINE / **Présidente du CA** : Martine BANTUELLE
- ✿ **Équipe** : 8 personnes et un·e vacataire (5,7 ETP) + 1 bénévole

AVFPB

Association de visiteurs francophones de prison de Belgique



ÉP d'intervention : la plupart des établissements pénitentiaires situés en Wallonie et à Bruxelles

Rue de l'Étang Derbaix, 2 à 7033 CUESMES (Mons)
Tél. : 087/22.02.25- Fax : 087/22.02.25 – E-mail : avfpb@hotmail.com

www.visiteursdeprison-avfpb.be

MISSION GÉNÉRALE

- Aider ses membres à progresser en tant que visiteur-ses dans l'écoute et l'accompagnement;
- Partager l'expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux personnes détenues et à leur(s) proche(s);
- Faciliter la démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale à la population;
- Favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur-se bénévole;
- Établir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteur-ses de prison;
- Favoriser la collaboration avec les autres intervenant-es en prison.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Écouter, soutenir et accompagner les personnes incarcérées surtout pendant leur détention.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Présidente du CA :** Solange POURVEUR (ad intérim)
- **Équipe :** 100 bénévoles réparti-es dans la plupart des prisons de Wallonie et de Bruxelles.
- **Partenariats :** liens créés avec différents pays européens, dans le cadre d'échanges, de la réalisation de projets et de la participation à des colloques.
- **Membre du :** « Groupe Europe » constitué en OING comptant l'ANVP (France), EFK (Allemagne), NAOPV (GB), Bonjo (P-B), AVL (Luxembourg) et l'AVFPB (B). D'autres associations de pays voisins travaillent également en partenariat avec le groupe Europe pour la réalisation de certains projets et l'organisation de colloques européens et tenter d'influer sur les politiques carcérales auprès du Conseil de l'Europe
- **Publication :** « Trait d'union » 18 livrets au 30 juin 2022 – cf. site Internet

CAL/LUXEMBOURG

Centre d'action laïque de la province de Luxembourg



ÉP d'intervention : Arlon, Saint-Hubert (+ IPPJ et CCMD), Marche-en-Famenne

Rue de l'ancienne Gare 2, 6800 Libramont
Tél. : 061 22 50 60 – Fax : 061/22 56 48 – E-mail : courrier@cal-luxembourg.be

Facebook : facebook.com/CALLuxembourg

www.calluxembourg.be

Personne de contact : Isabelle Renson, coordinatrice de projets

MISSION GÉNÉRALE

- Projets d'éducation permanente.
- Service à la communauté philosophique non confessionnelle de la province de Luxembourg.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Préparation à la sortie de prison (à Arlon et Saint-Hubert)
- Bibliothèque et vidéothèque gérées par une personne détenue et deux volontaires extérieur-es (Arlon)
- Soutien à l'Organe de concertation des Détenus (à Arlon et Marche-en-Famenne)
- Opération « Boule de neige » : réduction des risques entre pairs à la consommation de drogues (à Arlon et Saint-Hubert)
- Soutien aux comités de rédaction des journaux internes aux prisons (Libre Marche à Marche-en-Famenne et Hubert Mag à Saint-Hubert)
- Activités socio-culturelles définies avec les personnes détenues et répondant à leur(s) besoin(s).
- Animations de sensibilisation liées à la citoyenneté.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Yasmine PELZER, Directrice / **Présidente du CA :** Cécile ARTUS
- **Équipe :** CAL/Luxembourg (APE) : 8 dont 1 mi-temps
Conseil Central Laïque : 16 dont 2 à mi-temps
Établissement d'assistance morale Lux : 3 volontaires
- **Partenariats :** ASJ-LUX (Neufchâteau), FAMD, Modus Vivendi, ADEPPI, I.Care, les centres de formation,...
- Membre de la commission enfermement du CAL
- **Publication :** dans le cadre des JNP :
2021 – Journal des détenus « Tisser du réel, des liens qui en valent la peine »
2020 – Journal d'experts et de détenus « Infiniment confiné-es : regards croisés sur l'enfermement carcéral »
- **Divers :** Sensibilisation du grand public, animations dans les écoles avec le jeu de l'oie « Non lieu » visant la prise de conscience de l'univers carcéral.
Participation aux Journées nationales de la prison

☀ CAP FLY

Centre Assuétudes Pluridisciplinaire



ÉP d'intervention : Principalement à la prison de Lantin.
Également avec tous les établissements pénitentiaires dans le cadre de permissions de sortie et de congés pénitentiaires

Rue du Ruisseau 17, 4000 Liège
Tél. : 04/228.07.04 – Fax : 04/227.78.62 – E-mail : info@capfly.be
www.capfly.be

MISSION GÉNÉRALE

Prise en charge ambulatoire (médicale, sociale, juridique et/ou psychologique) d'usager-es de drogue (héroïne, cocaïne et de substances associées).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Les accompagnements, pendant la peine, visent plusieurs objectifs :

- Soutenir et écouter le·a détenu·e usager·e de drogue
- Préparer la sortie : remise en ordre administrative, mutuelle, allocations de remplacement, recherche de logement, de formation et/ou d'emploi, etc.
- Garantir la continuité des soins
- Réduire les risques liés à la consommation
- Favoriser le maintien des liens avec l'extérieur
- Assurer une écoute et un soutien aux familles

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Virginie RENWART / **Président du CA** : Jules VAESSEN
- ☀ **Équipe** : 18 personnes (dont 8 indépendant-es et 5 bénévoles) / Travailleur-ses en prison : 1 intervenante sociale (mi-temps) et 1 psychologue (1 journée/semaine).
- ☀ **Partenariats** : Macadam, l'infirmerie de Lantin, Trempoline, les CPAS, les centres d'hébergement, les services d'aide sociale aux justiciables, les avocats, les aumôniers, les centres de formation.
- ☀ **Membre de** : la Fedito wallonne et du Groupe de Pilotage Lantin drogue.

☀ CAP-ITI

Centre d'Accueil Postpénitentiaire et d'Information aux Toxicomanes Incarcérés



ÉP d'intervention : prisons bruxelloises, Ittre et Nivelles

Adresse postale : Avenue Albert 29, 1190 Bruxelles
Tél. : 02/538.47.90 – Fax : 02/534.76.27 – E-mail : capiti@skynet.be
www.capiti.be

MISSION GÉNÉRALE

- Prévention : information aux personnes détenues et ex-détenues sur les centres de cure et de postcure sur le territoire de Bruxelles et de la Fédération Wallonie- Bruxelles ;
- Accompagnement social et/ou psychologique de personnes détenues ou ex-détenues usagères de drogues (+ alcool et médicaments) de leur famille et proches ;
- Formation du personnel pénitentiaire ;
- Formation et supervision de stages d'étudiant-es (psychologue ou assistant·e social·e), Supervision d'équipes travaillant dans le domaine de la toxicomanie/prison ;
- Réinsertion / Réhabilitation : démarches en vue de la suppression du casier judiciaire (non financé).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Josette BOGAERT / **Présidente du CA** : Nathalie SIMAR
- ☀ **Équipe** : 14 personnes (10,5 ETP)
- ☀ **Publication** : « **A qui s'adresser ?** » : brochure reprenant toutes les adresses utiles, mise à jour tous les 5 ans (**accessible sur le site de l'asbl**)

☀ CENTRE L'ORÉE

Centre d'accueil et de traitement des dépendances



Avenue Maréchal Joffre 149, 1180 Uccle

Tél. : 02/347.57.57 – Fax : 02/343.02.39 – E-mail : e.therapeutes@centreloree.be

www.centreloree.be

MISSION GÉNÉRALE

1987 : l'article 3 du statut déclare « L'association a pour objet :

- D'accueillir et d'aider les personnes ayant des problèmes de drogues, d'alcool, de médicaments (...), ainsi que leur entourage;
- De réaliser des recherches et des études sur les divers aspects des problèmes liés à l'usage et l'abus de drogues, d'alcool et de médicaments (...);
- De développer une politique concertée et coordonnée en matière d'aide, de soins, de rééducation, de réadaptation et de revalidation des personnes ayant des problèmes de drogues, d'alcool et de médicaments (...), ainsi que leur entourage. » (Annexe au moniteur belge 1987)

1991 : modifications des statuts. Notamment, le traitement médical intervient lors de la rééducation, la réadaptation, la revalidation (Le Centre L'Orée). A sa création, le projet s'était orienté vers le traitement par la psychothérapie, (la vie en communauté).

1992 : L'Orée devient un centre d'accueil et de traitement des dépendances. L'abstinence n'est plus la condition du traitement mais devient un moyen pour une réadaptation psychosociale et une meilleure qualité de vie. Le travail proposé est psycho- socio- thérapeutique avec le but d'offrir la possibilité de bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi, même en cas de difficultés à maintenir une abstinence.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Parmi les patient-es pris-es en charge à l'Orée, nous accueillons un nombre limité de justiciables (en libération conditionnelle et libération à l'essai sous le régime de la défense sociale principalement). Dans la plupart des cas, le-a justiciable introduit une demande de permission de sortie pour pouvoir se rendre directement au centre l'Orée pour un entretien de candidature et ainsi pouvoir se faire une idée du lieu et du fonctionnement du centre. Le-a criminologue et le-a médecin-psychiatre peuvent également à la demande se rendre en prison afin de mener cet entretien.

L'équipe maintient régulièrement des contacts avec les différentes associations actives en prison et services psychosociaux internes qui orientent les personnes incarcérées vers notre centre de jour.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Dounia AARAB / **Président du CA** : Docteur Charles KORNREICH
- ☀ **Équipe pluridisciplinaire** : 12.5 ETP
- ☀ **Divers** : Pour toute demande de candidature de justiciables : Thomas CASTEL (criminologue)

☀ COMPAGNIE DES VISITEURS DE PRISON DE LIÈGE



ÉP d'intervention : Lantin et Paifve

Boîte postale 18, 4020 Liège

Tél. : 04/247.27.90 – E-mail : contact@cieviseursliege.be

www.cieviseursliege.be

MISSION GÉNÉRALE

La visite de personnes détenues ou de personnes internées, suite à une décision de justice, apporter une oreille attentive et un soutien moral.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

En tant que visiteur-ses bénévoles, prêter une attention particulière aux personnes les plus défavorisées, qu'elles soient détenues ou internées.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Jean-Paul FIRKET
- ☀ **Équipe** : 18 visiteur-ses bénévoles

COMPAGNIE GAMBALO



ÉP d'intervention : Ittre et Jamioux.
Possibilité d'autres établissements en fonction des projets

Avenue de Celtes 32, 1040 Bruxelles
Tél. : 0494/05.43.47 – E-mail : nicolas.swysen@gmail.com
www.gambalo.be

MISSION GÉNÉRALE

La Compagnie Gambalo est une compagnie théâtrale fondée en 2013 par Céline Schmitz et Nicolas Swysen suite à la création de plusieurs spectacles réunissant toujours la même recherche : la quête d'identité dans un monde en perpétuelle mutation. Assembler, rencontrer, découvrir les cultures et les arts afin de créer un tout, c'est ce que veut représenter la Compagnie Gambalo. Elle développe ses spectacles autour d'une réflexion et d'un univers particulier, proposant au public des spectacles singuliers emplis de sensations et enrichis par une approche pluridisciplinaire et multiculturelle.

La Compagnie Gambalo développe également tout un axe didactique et pédagogique afin d'exploiter au maximum le lien avec le public, et ce dans de nombreux domaines tels que des projets en écoles secondaires, primaires et en prisons, ...
Spécificités en prison

SPÉCIFICITÉ EN PRISON

La Compagnie Gambalo propose des ateliers d'arts de la parole en milieu carcéral afin de développer l'expression et la créativité des personnes incarcérées.
Plusieurs projets centrés sur le théâtre et l'écriture ont été proposés dans les prisons d'Ittre, Jamioux et Andenne.

La Compagnie Gambalo est partenaire du concours d'écriture en prison « Libre d'écrire » initié par la CAAP (en association avec l'Adeppi, la Foire du livre, le Service de la lecture publique de la Fédération Wallonie- Bruxelles)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Nicolas SWYSEN / **Président du CA :** Simon DELCROIX
- **Partenariats :** CAAP, Adeppi, Foire du Livre, Fédération Wallonie-Bruxelles, Ville de Bruxelles

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE



ÉP d'intervention : tous les établissements de Bruxelles et Wallonie

Rue de Stalle 96, 1180 Bruxelles
Référént détention : Aurélie Moreau – Tél. : 081/77.14.12 – E-mail : aurélie.moreau@croix-rouge.be
Service d'appui stratégique et technique : Tél. : 02/371.33.18 – E-mail : departement.action.sociale@croix-rouge.be

MISSION GÉNÉRALE

La Croix-Rouge de Belgique, fidèle à ses missions de lutte contre la précarité et l'isolement, a pour objectif de prévenir et d'atténuer les souffrances partout où elles se présentent, y compris au sein des établissements pénitentiaires, grâce à un réseau de volontaires formés et constamment soutenus dans le cadre de leur(s) activité(s) bénévole(s).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Près de 500 volontaires interviennent au bénéfice des personnes privées de liberté et leur famille sur l'ensemble des territoires francophones. Les volontaires interviennent dans les six provinces de la FW-B dans le cadre de ces activités :

- **Itinérances :** Programme d'accompagnement d'enfant(s) en visite à leur(s) parent(s) détenu-e(s) par un binôme de volontaires, du lieu de résidence vers le lieu de détention où les Services liens (Relais Enfants-Parents & Services d'aide aux détenus) encadrent la rencontre enfants-parents.
- **Accompagnements en crèches :** des volontaires accompagnent des enfants de 0 à 3 ans, vivant avec leur maman en prison, en crèche extérieure (Lantin et Berkendael).
- **Animations socio-culturelles :** à Ittre, Paifve, Saint-Hubert et Lantin. Le contenu des animations est défini par les personnes détenues et répond à leur(s) besoin(s).
- **Vestiboutiques :** dons de vêtements octroyés en fonction des demandes spécifiques émanant des Services d'aide aux détenus (SAD) ou de la direction des établissements.
- **Transport médico-sanitaire non urgent (tms) :** transport médico-sanitaire non-urgent en ambulance depuis la prison (Saint-Gilles).
- **Rétablissement des liens familiaux :** facilitation du contact entre la personne détenue et son-sa proche, par le biais de messages ou appels téléphoniques.
- **Brevet européen de premier secours (beps) :** le programme vise à renforcer les compétences en éducation et en prévention à la santé des personnes privées de liberté.
- **Soutien psychosocial d'urgence (sisu) :** dans le cadre d'un partenariat avec le SPF Santé publique, ces permanences de garde permettent d'intervenir dans la phase aiguë d'événement critique.
- **Peines alternatives et aménagements de peines :** permettre sous certaines conditions à des personnes bénéficiant d'une peine alternative ou d'un aménagement de peine d'exercer des prestations bénévoles.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Pierre HUBLET, Directeur général / **Président du CA :** Frédéric WIRTZ
- **Équipe :** 9200 volontaires – 550 salariées
- **Partenariats :** Fonds Houtman (ONE) – Relais Enfants Parents– Services d'Aide aux détenus

ÉQUIPE MOBILE TRAJET DE SOINS INTERNÉS SILA

Cour d'appel de Bruxelles Brabant Wallon - Antenne Brabant Wallon

Chaussée de Namur 201, 1300 Wavre
Tél. : 010/882.554 – GSM : 0492/13.31.31 – 0496/26.58.10
E-mail : tarik.oudghiri@silva-medical.be

MISSION GÉNÉRALE

- Construire/renforcer un trajet de soins adapté à chaque personne internée, quel que soit le profil.
- Faciliter la sortie des lieux d'enfermement
- Préparer une réinsertion psycho-sociale dans la société
- Éviter le retour en prison
- Favoriser la continuité des soins
- Informer et sensibiliser les partenaires et les proches au statut de l'internement
- Accompagner les patients dans les démarches sociales.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

L'antenne est mandatée pour accompagner des personnes internées depuis la prison et durant leur trajet de soins, sur la province du Brabant Wallon.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✱ **Responsable** : Pierre SCHEPENS
- ✱ **Équipe** : 4 personnes + 2 psychiatres (+/-4ETP)
- ✱ **Divers** : Actif également à l'Hôpital psychiatrique sécurisé (HPS) « Les Marronniers » et l'Unité sécurisée de protection sociale (USPS) « Unité Claudel - Le Chêne aux Haies »



FAMD

Fondation pour l'assistance morale aux détenus

ÉP d'intervention : Prisons bruxelloises.
L'assistance morale s'effectue dans toutes les prisons belges

Avenue de Stalingrad 54, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/537.59.28 – Fax : 02/537.10.93 – E-mail : admin@smbg-famd.be
www.famd.be – www.smbg.be

MISSION GÉNÉRALE

A la demande, accompagnement et soutien aux personnes détenues, ex-détenues et leurs familles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- L'assistance morale est assurée par des conseiller-es moraux-ales rémunéré-es et bénévoles, représentant-es de la laïcité en prison, qui ont pour mission l'assistance morale individuelle (écoute, soutien et orientation) et collective (mise en place et coordination d'activités collectives);
- Le service d'aide psychosociale offre un accompagnement social et/ou psychologique aux détenu-es, ex-détenu-es, proches et familles en vue de favoriser la réinsertion sociale des personnes incarcérées ou l'ayant été. Le champ de travail du service d'aide psychosociale est limité à la région de Bruxelles-Capitale, c'est-à-dire les personnes des prisons bruxelloises ainsi que les ex-détenu-es, les proches et les familles en lien avec Bruxelles;
- Le service animation et formation, actif dans les prisons bruxelloises, offre la possibilité aux personnes incarcérées de participer à diverses activités socioculturelles durant leur détention.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Responsable : Charlotte COLSOUL / **Président du CA** : Serge VANDERVORS

Équipe : Secrétariat : 1,5 ETP

Assistance morale : 9 ETP + 50 conseiller-es moraux-ales bénévoles

Service psychosocial : 2,5 ETP

Service animation et formation : 1 ETP

Divers : La FAMD est membre de la FIDEX et de la FDSS.



☀ FEDITO BXL

Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes



Rue Washington 40, 1050 Bruxelles
Tél. : 02/514.12.60 – E-mail : courrier@feditobxl.be

MISSION GÉNÉRALE

- Faire connaître et reconnaître la nécessité et l'existence de structures spécifiques de prévention, d'aide, de soins et de réduction des risques pour toxicomanes et pour les personnes concernées par les assuétudes prises au sens large du terme ;
- Être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des médias dans l'élaboration d'une politique de santé et de recherche scientifique en matière de toxicomanie ;
- Assurer la coordination et la concertation des institutions et services membres et, plus largement, avec d'autres secteurs préoccupés par le « phénomène » drogues (ASJ, CAAP, etc.) ;
- Assurer aux institutions membres des modalités de reconnaissance et de subsidiations.

Membres

28 ASBL membres : Addictions, C.A.P.-I.T.I., CATS, Centre médical ENADEN, Dune, Eurotox, Ex AEquo, FARES, I.Care, Infor-Drogues, Interstices C.H.U. Saint-Pierre, La Liaison antiprohibitionniste, L'Ambulatoire-Forest, La M.A.S.S. (Maison d'Accueil Socio-Sanitaire) de Bruxelles, La Trace, Le Pélican, Le Point d'Appui Assuétudes (P.A.A.) du C.B.P.S, L'Équipe (Babel – La Pièce), L'Orée, Modus Vivendi, Projet Lama, Prospective Jeunesse, Réseau d'Aide aux Toxicomanes (R.A.T.), Réseau Hépatite C, Syner'Santé, Transit, Unité Assuétudes du Centre Chapelle-aux-Champs et Univers Santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Responsable : Stéphane LECLERCQ / **Présidente du CA :** Catherine VAN HUYCK

Équipe : 4 personnes (3 ETP)

Publications : « Politique Drogues et Plan Drogues en région de Bruxelles-Capitale », juin 2015 ;
« Propositions pour une politique globale et intégrée en matière d'alcool », avril 2016 ;
« Mémoire du secteur spécialisé toxicomanie bruxellois », octobre 2018 ;
« Pour une réglementation du cannabis en Belgique », décembre 2020 ;
« (Més)usages de drogues et conduites addictives, Plan du secteur spécialisé de la Région de Bruxelles-Capitale (2021-2023) », juin 2021.
Lettre d'information mensuelle.

☀ FIDEX

Fédération bruxelloise des institutions pour détenus et ex-détenus



Adresse postale : Avenue Albert 29 – 1190 Forest
Tél. : 0479/26 54 37 – E-mail : contact@fidexbru.be
www.fidexbru.be

MISSION GÉNÉRALE

- Assurer la coordination et la concertation des associations membres.
- Défendre et promouvoir les intérêts et les missions des institutions membres qui le sollicitent officiellement.
- Faire connaître et reconnaître la nécessité et l'existence de structures de prévention, d'éducation, d'aide psychosociale, juridique, de réinsertion, de médiation et de soins spécifiques pour les personnes prévenues, détenues, ex-détenues, internées et leurs proches.
- Être un interlocuteur privilégié des médias et des pouvoirs publics, dans l'élaboration d'une politique de réinsertion des personnes prévenues, détenues, internées et dans la recherche scientifique se rapportant à la détention et à ses conséquences au sens large du terme.
- Être un organe de pression se proposant d'être vigilant quant au respect des droits humains des personnes prévenues, détenues, internées, libérées et de leurs proches et de promouvoir l'amélioration des conditions de détention, de réinsertion et de recours à des peines alternatives.
- Être un interlocuteur avec les administrations pénitentiaires bruxelloises. Cela comprend, entre autres, la mise en place de la coordination des services spécifiques (tout service qui n'est pas représenté par la coordination locale issue de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles Capitale, de la Communauté Française ou de la Communauté Flamande).



Les membres de la Fidex sont des associations exerçant en région bruxelloise : l'Adeppi, l'Après, l'APO, Cap-lti, Rizome-BXL, la FAMD, Transit, RePR, Mediante, l'Ambulatoire Forest, I.Care, Scappi / Le Pont, le SASB

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Président du CA :** Kris MEURANT
- ☀ **Composition du CA :** 1 personne désignée parmi les 2 représentant-es de chaque association membre nommée par l'A.G.
- ☀ **Composition de l'Assemblée générale :** 2 représentant-es de chaque association membre de l'asbl
- ☀ **Divers :** Les midis de la FIDEX : +/- 4 x par année. Organisation d'un exposé suivi d'un débat se rapportant aux activités de ses membres.

● GENEPI BELGIQUE

Boulevard Léopold II 53, 1080 Molenbeek-Saint-Jean
E-mail : genepibelgique@gmail.com
www.genepibelgique.be



MISSION GÉNÉRALE

- Le Genepi Belgique a pour vocation de participer au décloisonnement de la prison en établissant un lien entre les personnes incarcérées et le monde extérieur.
- Il œuvre essentiellement dans deux directions : en menant des actions en détention et en menant des actions de sensibilisation du public à propos de la prison.
- Dans le but de renforcer le réseau péricarcéral des associations qui interviennent en prison, mais aussi de permettre à ses membres de bénéficier de l'expérience accumulée au sein du Genepi, ce dernier organise une formation à l'intervention sociale en prison à l'issue de laquelle il offre une formation continue à ses membres.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Ateliers citoyens dans le cadre de la campagne Droit de vote (en 2019 à Namur, Nivelles, Huy, Jamioulx, Leuze, Marneffe, Forest, Berkendael)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Présidente du CA** : Catherine MANNEH
- **Partenariat** : Bruxelles Laïque ASBL, la commission prison de la Ligue des Droits Humains, les Universités fondatrices du Genepi Belgique
- **Publication** : La Brèche (journal officiel du Genepi Belgique)

● GSARA

Groupes Socialiste d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel



Rue du Marteau 26, 1210 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.85 – Fax : 02/217.29.02 – E-mail : info@gsara.be
Contact projets en prison : Olivier Grinnaert – 02 250 13 16 – olivier.grinnaert@gsara.be
www.gsara.be

MISSION GÉNÉRALE

- Susciter un regard et une réflexion sur l'image et le son afin d'en maîtriser les enjeux;
- Faire connaître les moyens audiovisuels, en partageant les connaissances et les méthodes;
- Proposer des programmes d'animation et de formation avec et aux outils de la vidéo, de la radio, de la photo et de l'informatique;
- Réaliser, produire et coproduire des films à caractère pédagogique, éducatif, social et politique, ainsi que des films documentaires de création.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Atelier de formation et d'expression aux techniques audiovisuelles (vidéo, radio, photo...) avec la volonté d'apporter l'outil « Education permanente » dans la prison, avec tout ce qu'il a de formatif et de responsabilisant.

Les objectifs poursuivis sont, entre autres, d'acquérir une plus grande autonomie face aux médias et aux contenus qu'ils véhiculent; d'apprendre et d'expérimenter de nouvelles techniques; de développer les compétences et attitudes sociales telles que l'écoute, l'expression, l'autoévaluation, l'engagement; de permettre à la personne détenue de se resocialiser (accès à la création, au droit à l'initiative, à la communication, à la réflexion...); de leur donner l'occasion de participer à des jurys citoyens organisés dans le cadre de festivals audiovisuels, d'**analyser des documentaires/ fictions, apprentissage du langage cinématographique**, de permettre de s'exprimer au moyen de l'outil photographique et du langage de l'image, **apprentissage des techniques vidéo/son/photo**; de réaliser de courts sujets en vidéo ou un vidéogramme style reportage ou documentaire ou exposition photo sur base d'une thématique choisie par les personnes incarcérées.

Projets réalisés : Paifve (atelier photo et vidéo), Tournai (atelier vidéo), Nivelles (Comité de programmation et Jury citoyen), Leuze (Jury Citoyen), Marneffe (Jury Citoyen), Mons (atelier radiophonique).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Directeur : Renaud BELLEN / **Présidente du CA** : Olga ZRIHEN

Équipe : 49 personnes (40,5 ETP)

Publications : DVD réalisés par les personnes détenues de Lantin et internées de Paifve.
DVD « Liberté sur paroles » réalisé par Jean-Marc Mahy et Daniel Nokin et produit par le GSARA.
Une émission radio « Mons, Churchill 24 ».

● I.CARE

Laboratoire d'innovations en santé et milieux fermés



ÉP d'intervention : prisons bruxelloises, Jamioulx et quartiers femmes de Marche-en-Famenne, Mons et Lantin

Adresse postale : Avenue Besme 107, 1190 Forest
Tél. : 02 218 51 01 – E-mail : info@i-careasbl.be
www.i-careasbl.be

MISSION GÉNÉRALE

Laboratoire d'innovations en santé et milieux fermés (uniquement en prison actuellement), I.Care est une asbl basée à Bruxelles ayant pour objet social la promotion de la santé en milieu carcéral, l'amélioration de prise en charge globale (médicale et psychosociale) des personnes détenues et de la continuité des soins pendant la période d'enfermement et lors du transfert ou de la libération.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Care Connexion : projet de promotion de la santé (accompagnement en individuel, collectif, communautaire et au préau)
- 28 jours : lutte contre la précarité menstruelle (en partenariat avec l'asbl BruZelle)
- BiblioTakeCare : renforcement de l'accès à des écrits en matière de santé
- Lovespot : intégration de centres de planning familial (partenariat avec la Fédération laïque des centres de planning familial)
- Crypto : projet à destination du public HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes) condamnés, avec pour objectif général de prévenir les IST (dont le VIH et le VHC)
- Humani : accompagnement des personnes en situation de détention, exil et précarité
- Drugs.Lab : projet-pilote de prise en charge des usagers de drogues : accompagnement de personnes détenues consommatrices et soutien des professionnel·les de la santé
- Side.Care : accompagnement mobile en consultation médicale et vers des services de santé dans et hors prisons
- Tam.Tam : activités de plaidoyer et de conseil auprès des institutions politiques
- Translation : projet-pilote de littératie en santé
- D'autres projets à découvrir sur le **site internet d'I.Care**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Vinciane SALIEZ / **Président du CA :** Kris MEURANT
- **Équipe :** au 31 décembre 2021, 16 personnes (11,5 ETP)
- **Membre de :** Fidex, Fédération bruxelloise de promotion de la santé, Fédération wallonne de promotion de la santé, Fédito Bruxelles, Health without Borders (association européenne santé prison)
- **Publication :** MursMurs (newsletter bi-annuelle), rapports et communiqués sur le site internet d'I.Care

● L'AMBULATOIRE-FOREST

Service ambulatoire actif en matière de toxicomanie



ÉP d'intervention : prisons bruxelloises et Ittre. Ponctuellement ailleurs, après un transfert

Adresse postale : Chaussée d'Alsemberg 208, 1190 Forest
Tél. : 02/648.50.18 – E-mail : info@ambuforest.be
www.ambuforest.be

MISSION GÉNÉRALE

- Accueil, orientation, accompagnement psychosocial en vue d'une réinsertion pour des personnes justiciables ayant une problématique d'assuétude.
- Développement d'un réseau centré autour des problématiques rencontrées par le public justiciable en vue d'une réinsertion sociale et d'une continuité de soins.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Accompagnement psychologique et social à la demande de la personne détenue ayant une problématique d'assuétude.
- Entretiens individuels et démarches diverses en vue d'une réinsertion sociale et d'une continuité de soins (avocat, médecins, lieux de soins, administrations publiques, etc.).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Christophe HENRION / **Président du CA :** Jean-Claude PRAET
- **Équipe :** 9 personnes (6,65 ETP)



LA TOULINE

Service d'Aide aux Détenus, aux Justiciables et aux Victimes



ÉP d'intervention : Nivelles et Ittre

Avenue du Burllet, 4a, 1400 Nivelles
Tél. : 067/22.03.08 – Fax : 067/79.13.97- E-mail : contact@latouline.be
Tél. direct en prison : Ittre : 02/367.01.21 (AS) –
Nivelles : 067/89.51.00 (+9 au menu répondeur)

www.latouline.be

MISSION GÉNÉRALE

La Touline est le service d'aide aux justiciables agréé pour le Brabant Wallon pour 3 missions :

- **Aide sociale :** accueil, accompagnement et aide variés des personnes détenues, ex-détenues, inculpées ou condamnées ainsi qu'aux victimes d'infractions ou les proches de ces catégories de personnes.
- **Aide psychologique :** suivi thérapeutique spécialisé ou soutien à la détention offert au même public.
- **Aide au lien :** aide au maintien, à la restauration ou à la création d'un lien entre l'enfant et son parent (père) détenu au sein de la prison de Nivelles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Les présences en prison se répartissent comme suit :

- **Nivelles :** 2 assistant-es sociaux-les (1,5 ETP) et 1 psy (0,6 ETP)
- **Ittre :** 2 assistant-es sociaux-les (1,5 ETP) et 3 pys (1,1 ETP)

Au-delà des missions générales à destination des personnes détenues, La Touline organise ponctuellement des groupes de parole à Ittre et Nivelles, avec des publics variés (personnes prévenues, détenues de l'aile D-rad:ex, jeunes, etc.), et encadre également une activité de théâtre-action au sein de la prison de Nivelles.

La Touline collabore plus spécifiquement avec l'asbl Après au sein de la prison d'Ittre.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Martin BOUHON / **Président du CA :** Alain LAIRE
- **Équipe :** 13 personnes (+/- 10 ETP) + environ 25 visiteur-ses bénévoles de prison
- **Partenariats :** - Croix-Rouge (Itinérances) : pour le transport dans le cadre des visites des enfants à leur parent détenu.
- CAL BW : divers projets à destination des victimes (self-défense, groupe de paroles pour victimes de violences sexuelles, théâtre-action à destination de femmes, Festiv'Elles).
- CPAS de Nivelles : projet d'accueil de personnes sortant de prison
Maison d'accueil des 4 Vents : accueil de personnes détenues suivis par La Touline en congé pénitentiaire
- **Membre :** du Réseau des services partenaires des maisons de justice (RSPMJ) de la CODEF de la Plateforme BW contre les violences faites aux femmes du réseau Festiv'Elles regroupant des associations luttant pour les droits des femmes

LES CHEMINS DE TRAVER'SE

Action vivre ensemble



Rue de l'Eau Vive 19, 1420 Braine-l'Alleud
Tél. : 0456 06 17 12 – E-mail : cdt@outlook.be
www.leschemins.wix.com

MISSION GÉNÉRALE

Expérience de solidarité forte et structurante entre des personnes en difficulté d'insertion, des personnes atteintes d'un handicap physique ou sensoriel et d'autres citoyen-nes intégré-es... au cours de randonnées et d'évènements sportifs, avec des joëlettes.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Témoignages du groupe à un groupe de personnes détenues.
Possibilités pour les justiciables de participer aux activités pendant les congés pénitentiaires, les permissions de sorties, sous bracelet électronique, en libération conditionnelle... (coordination avec le service psychosocial de la prison, le Tribunal d'application des peines,..).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Président du CA :** Yves CLAESSENS
- **Équipe :** 40 bénévoles
- **Membre de :** FEMA (fédération multisports adaptés)
- **Divers :** Accueil tout au long de l'année pour des activités régulières, en week-end. Longs séjours organisés pendant les congés scolaires. PAF basique et en fonction des possibilités de chacun-e. Cogestion de l'organisation et de la réalisation des projets par l'ensemble des membres suivant les capacités et possibilités de chacun-e.

☀ MÉDIANTE

Centre pour une Justice restauratrice



ÉP d'intervention : tous les établissements pénitentiaires francophones (+ prise en charge des demandes des justiciables germanophones)

Av. Comte de Smet de Nayer 1 Bte 16, 5000 Namur
Tél. : 081/22.66.60 – Fax : 081/22.77.60 – E-mail : info@mediante.be
www.mediante.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide à la communication entre justiciables (auteur·rices et victimes d'infraction, leurs proches, témoins...) proposée à tous les stades de la procédure pénale, et ce, dans l'ensemble des arrondissements judiciaires de la partie francophone et germanophone du pays.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Encadrement de toute communication souhaitée avec la victime ou ses proches, en vue de gérer les conséquences et difficultés résultant des faits commis : échanges d'informations ou d'émotions relatives aux faits, échanges et accords éventuels relatifs aux conditions de libération (gestion des contacts, de la mise à distance, attitude en cas de rencontre fortuite), négociation des modalités d'indemnisation ou de toute autre préoccupation concernant la victime. **Ce dispositif est accessible à tout moment**, tant en avant-jugement qu'en après-jugement. Le service évalue avec les parties la façon la plus adéquate d'établir la communication (directe ou indirecte). **La demande peut être formulée tant par l'auteur·rice que par la victime.**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Antonio BUONATESTA / **Présidente du CA** : Christine MAHIEU
- ☀ **Équipe** : 21 personnes (19 ETP)
- ☀ **Publications** : disponibles sur le site internet – Rubrique « Documentation »

☀ ORS-ESPACE LIBRE

Service d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Détenus



ÉP d'intervention : Jamioulx

Rue Léon Bernus 27, 6000 Charleroi
Tél. : 071/27.88.00 – Fax : 071/27.88.01 – E-mail : contact@espacelibre.be

MISSIONS GÉNÉRALES

- Aide sous toutes ses formes (*accompagnement social et psychologique individuel, familial, en couple et en groupe*) aux personnes détenues, ex-détenues, inculpées et condamnées non-incarcérées, aux victimes d'infraction ainsi qu'à leurs proches;
- Sensibilisation, information du public et formation des professionnels du secteur.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale dans les démarches relatives à l'entrée en prison, la vie en prison et la préparation de la sortie;
- Accompagnement psychologique;
- Organisation tous les 2 mois d'une plate-forme d'information (rencontre entre détenus proches de la libération et divers services d'aide dans les domaines du logement, de la réinsertion professionnelle, de la remise en ordre administrative, du traitement des toxicomanies, etc.);
- Aide aux proches;
- Rédaction et diffusion de brochures : – « *La vie en prison et La préparation à la sortie* » ; & - « *Informations destinées aux familles au sujet de leurs droits et devoirs au sein de la prison lors des visites* » ;
- Équipe de visiteurs de prison volontaires.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Julie Van Neijverseel / **Président CA** : Jean-Pol DELFOSSE
- ☀ **Équipe** : 11 personnes (8,1 ETP) + 6 visiteurs bénévoles (soutien formation)
- ☀ **Divers** : Origine : les comités de patronages dès 1888 - Membre de la Fédération des SASJ.
Prise en charge spécifique dans le cadre de la problématique des violences intrafamiliales (groupes de formation à la communication et la gestion de la violence pour auteurs de violences conjugales, soutien à la parentalité, groupe de parole pour femmes victimes de violences conjugales, ...)

☀ PLATEFORME SORTANTS DE PRISON

Réinsertion des sortant-es de prison



ÉP d'intervention : Lantin, Huy et Marneffe

Rue Volière 9 à 4000 Liège
E-mail : pfsp.liege@gmail.com
plateformesortantsdeprisonasbl.be

MISSION GÉNÉRALE

À l'intention de toutes les personnes détenues proches de la fin de peine, plus particulièrement les personnes isolées :

- Accompagnement avant et à la libération des personnes détenues, en fin de peine
- Épargne logement

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

L'association a pour objectif la constitution d'un réel projet de sortie en rendant le-la sortant-e de prison acteur-riche de sa libération et de sa (ré)insertion.

Pour atteindre ses objectifs, l'asbl propose :

- Un accompagnement du ou de la sortant-e de prison avant et après sa libération. Cet accompagnement est établi par convention précisant les attentes et les rôles de chacun-e, les obligations et les limites de l'engagement... ;
- Un plan d'épargne-logement sur base des ressources du ou de la personne afin de pouvoir accéder à son propre logement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Président du CA** : Alain GROSJEAN / **Personne de contact** : Frédéric PAQUE
- ☀ **Équipe** : 18 bénévoles

☀ RELAIS ENFANTS-PARENTS

Soutenir, renforcer, rétablir le lien entre un enfant et son parent détenu



ÉP d'intervention : prisons bruxelloises, Ittre, Lantin, Namur, Mons, Andenne, Jamioulx

Adresse postale : Rue de Bordeaux 62A, 1060 Bruxelles
Tél. : 02/538.63.06 – E-mail : info@relaisenfantsparents.be
www.relaisenfantsparents.be

MISSION GÉNÉRALE

Favoriser le maintien de la relation entre l'enfant (0 à 18 ans) et son parent incarcéré.

Créer des espaces de réflexion et de rencontres où enfants et parents vont pouvoir vivre une interaction relationnelle et émotionnelle.

Par ses actions, le *Relais Enfants-Parents* vise à remplir une double optique d'accompagnement et de prévention en limitant :

- Les souffrances psychoaffectives de l'enfant et l'aider à donner du sens dans les perturbations qu'il traverse, et dans la transmission générationnelle ;
- La récidive de la personne détenue au terme de sa peine en valorisant son rôle de parent, en favorisant les différents liens avec ses proches ;
- Le Relais Enfants-Parents mène également des actions de sensibilisation et d'information quant aux difficultés spécifiques de l'enfant de parent détenu.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Mise en place d'un ensemble de services et d'outils (suivis individuels et familiaux, groupes de parole, visites collectives et individuelles) qui permettent aux enfants de garder des contacts avec leur(s) parents détenu(s). Organisation de fêtes familiales. (Saint Nicolas, anniversaires...)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Maurice JANSEN / **Président du CA** : Arnaud JANSEN
- ☀ **Équipe** : 13 personnes (7.5 ETP) + Bénévoles accompagnants les enfants lors des visites collectives. Navetteurs en collaboration avec le projet « Itinérances » de la Croix Rouge de Belgique. Formation et Intersivision des bénévoles.
- ☀ **Publication** : « Le secret de la petite Clé d'Or ».
- ☀ **Divers** : Collaboration avec les Services d'Aide Sociale aux Justiciables, avec les Services d'Aide Sociale aux Détenus, l'ONE pour les bébés vivant auprès de leurs mères détenues pour les prisons bruxelloises. Participation aux travaux du Comité de Recherche d'Actions Européennes sur les enfants de parents détenus.
- ☀ **Membre de** : RSPMJ, membre actif de l'association européenne « Children of Prisoners Europe formerly Eurochips, European Network for Children of Imprisoned Parents »

✿ RÉSILIENCE

Service d'Aide psychologique et sociale aux justiciables, aux personnes détenues et à leurs proches de l'arrondissement judiciaire du Hainaut - Antenne Mons



ÉP d'intervention : Mons

Avenue de l'Hôpital 54, 7000 Mons
 Tél. : 065/35.53.96 – 0473/75.58.12
 N° vert pour les personnes incarcérées uniquement : 0800/11.727
 Fax : 065/35.56.48
 Tél. direct en prison : 065/40 28 00 – ext. 872
 E-mail : coordination@resilience-asbl.be – secretariat@resilience-asbl.be

MISSION GÉNÉRALE

Soutien psychosocial et démarches administratives liées à la détention et à la préparation de la réinsertion. Aide psychologique et sociale aux personnes prévenues, condamnées, libérées et aux victimes d'infractions ainsi qu'à leurs familles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale;
- Suivis psychologiques;
- Aide au lien.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable** : Laurence LIBERT / **Président du CA** : Etienne MOUREAU
- ✿ **Équipe** : 9 personnes (5.90 ETP) + 20 bénévoles (ASD)
- ✿ **Divers** : Membre de la Fédération des Services d'Aide Sociale aux Justiciables

✿ RIZOME-BXL



ÉP d'intervention : prisons bruxelloises

Adresses postales :

- Siège social : Boulevard Anspach 41, 1000 Bruxelles
 - Sièges d'exploitation : Boulevard Anspach 41, 1000 Bruxelles et Rue des Halles 13, 1000 Bruxelles
- Tél. : 02/209.34.00 – Fax : 02/209.34.08 – E-mail : info@rizome-bxl.brussels

MISSION GÉNÉRALE

- Offrir une aide sociale et un accompagnement psychologique aux personnes prévenues, détenues, ex-détenues ou libérées conditionnelles ainsi qu'à leurs proches;
- Visites aux personnes incarcérées par des visiteur·ses bénévoles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Permanences sociales;
- Apporter une aide morale, sociale, psychologique;
- Collaborer à l'élaboration du plan de détention et de reclassement des personnes détenues;
- Collaboration avec les autres services bicommunautaires pour les permanences au sein des prisons et les activités socioculturelles;
- Service de médiation de dettes, uniquement pour les personnes incarcérées;
- Projet d'accompagnement au logement pour sortant·es de prison en prévention du sans-abrisme, et logements de transition.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable** : Benoit ENGLEBERT / **Présidente du CA** : Isabelle HOORICKX
- ✿ **Équipe** : 18 personnes (19 ETP) + 45 bénévoles
- ✿ **Divers** : Projet de sensibilisation dans les écoles à Bruxelles.
- ✿ **Membre de** : Fédération des Services Sociaux (FDSS), Justitieel Welzijnswerk, Fédération bruxelloise des Institutions pour Détenus et Ex-Détenus (FIDEX)

SES

Service éducation pour la santé



ÉP d'intervention : tous les établissements pénitentiaires de la Wallonie ainsi que l'établissement de défense sociale de Paifve

Centre Nobel, Rue de la Paix 3 (bte 10) à 4500 Huy
Tél. : 085/21.25.76 – E-mail : info@ses-asbl.be
www.ses-asbl.be

MISSION GÉNÉRALE

Le SES a pour finalité d'implanter durablement une démarche de promotion de la santé en milieu carcéral, tant auprès des personnes incarcérées que du personnel pénitentiaire. Une approche participative et communautaire est privilégiée pour améliorer la qualité de vie des personnes durant leur détention, et ce, afin de réduire les inégalités sociales de santé renforcées par les conditions de détention et de permettre l'acquisition de savoirs et de savoirs être les encourageant à devenir acteur·rices de leur santé. Par ailleurs, le SES travaille également à implémenter une démarche de promotion de la santé en milieu interculturel.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Education des pairs par les pairs : formation au sein de la prison de relais santé (Détenu·es Contact Santé et Agent·es Relais Santé) et mise en place d'actions/projets de prévention au sein de leur prison dans le but d'implanter à long terme une dynamique de promotion de la santé et de prévention.
- Rencontres Santé : séances d'échanges et d'informations sur différents thèmes de santé entre autres l'alimentation, l'hygiène, le VIH/sida, les hépatites virales, les infections respiratoires dont la tuberculose, la gale, les assuétudes... avec les personnes détenues.
- Rencontres Alimentation : ensemble d'ateliers permettant à un groupe de personnes détenues de préparer et déguster des plats équilibrés, simples et bon marché à partir d'aliments de saison. Le partage des tâches, l'entraide, la convivialité, le respect mutuel et la sensibilisation sur une bonne hygiène de vie sont de mise.
- Rencontres Mieux-être : cycle d'animations de promotion de la santé mentale (émotions, gestion du stress, estime de soi, communication non violente...) alliant des ateliers de réflexion et des ateliers pratiques.
- Pause-café : animations visant à réfléchir et à débattre en groupe sur les assuétudes selon une approche de réduction des risques aussi bien pour les personnes détenues que les personnes internées.
- Référent·e promotion de la santé en milieu carcéral : mise à disposition d'une personne de référence en promotion de la santé dans chaque prison qui développe des synergies avec les acteur·rices de santé intramuros (directions, équipes soins, ...) en vue de favoriser la mise en place d'actions de promotion de la santé au sein de l'établissement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable (direction)** : Hippolyte NDJADI (0479831280) et Emmanuel NDAYISENGA (0475880500) / **Présidente du CA** : Michèle QUINET-LE DOCTE
- **Équipe** : 12 personnes (9,5 ETP)
- **Partenariats** : Fédération Wallonne de la Promotion de la Santé (FWPS), Plate-forme de prévention Sida, Ex aequo asbl, Un Pass Dans l'Impasse (UPDI)
- **Membre de** : la Fédération Wallonne de la promotion de la santé, CA de la CAAP asbl (Secteur Santé), Plate-forme de prévention Sida, Ex aequo asbl, du Comité de pilotage et d'appui méthodologique (CPAM), STOP 1921, Support Don't Punish.

SESAME

Centre namurois d'accueil et de soins ambulatoires pour usagers de drogues, personnes toxicodépendantes et proches



Rue de Bruxelles 18, 5000 Namur
Tél. : 081/23.04.40 – Fax : 081/26.03.15 – E-mail : info@sesame.be
www.sesame.be



MISSION GÉNÉRALE

Aider les personnes toxicodépendantes à participer à une vie sociale, culturelle et politique en collaborant au développement de leurs capacités d'analyse, d'action et d'évaluation.

La mission vise également à rompre les isolements, à réinstaurer les relations avec autrui et à soutenir des prises de conscience et un chemin d'évolution personnelle.

Pour ce faire, l'asbl organise des accueils, des informations, des accompagnements et des suivis psycho-médico-sociaux ambulatoires.

Les activités se déroulent au centre qui occupe une équipe de médecins, d'assistant·es sociaux·les et de psychologues. Sont abordées des questions liées aux dépendances, y compris celles liées à l'alcool tant auprès des personnes consommatrices qu'auprès de leurs proches.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable administrative** : Ingrid LEMPEREUR / **Présidente du CA** : M.Ch. MAHROUX
- **Équipe** : 11 personnes (6,1 ETP)

☀ SMAJ

Service d'Aide aux détenus de Marche-en-Famenne
Service d'Aide aux justiciables de l'arrondissement judiciaire du Luxembourg division de Marche-en-Famenne



ÉP d'intervention : Marche-en-Famenne

Rue de Bastogne 36D à 6900 Marche-en-Famenne
Tél. / Fax : 084/32.33.00
Contact administration : 084 / 32.33.00 -
Tél. en prison : 084/32.62.03 -
E-mail : direction@smaj.be – aideauxjusticiables@smaj.be
www.smaj.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide psychologique, aide sociale et aide au lien aux justiciables intra-muros et extra-muros.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide psychologique et sociale aux personnes détenues ainsi qu'à leurs proches
- Maintien et restauration du lien entre les personnes incarcérées de la prison de Marche et leur(s) enfant(s)
- Orientation formations au sein de l'établissement pénitentiaire de Marche-en-Famenne et accompagnement pour la réinsertion socio-professionnelle des détenues

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Directrice** : Agathe WILLAUME / **Présidente du CA** : Yasmine PELZER
- ☀ **Équipe** : 12 personnes (10,6 ETP) + 10 bénévoles
- ☀ **Membre du** : Réseau des Services Partenaires des Maisons de Justice (RSPMJ).

☀ TRANSIT ASBL

Accueil et hébergement pour usager-es de drogues

ÉP d'intervention : prisons de Bruxelles

96, rue Stephenson à 1000 Bruxelles
Tél. : 02/ 215.89. 90 – Fax : 02/ 215. 60. 10 – E-mail : emailt@ransitasbl.be
fr.transitasbl.be



MISSION GÉNÉRALE

Inaugurée en 1995, l'asbl Transit est un centre d'accueil non-médicalisé pour personnes majeures, dépendantes aux drogues (stupéfiants, alcool, médicaments).

Elle comprend neuf projets : le centre de crise (jour et hébergement), le comptoir LAIRR (accès au matériel stérile), le travail en prison, la phase IV (studios supervisés), le travail de rue, la phase V (accès au logement social), le rôle d'Opérateur Régional Bruxelles Assuétudes (ORBA), les formations et l'Espace Femmes.

L'asbl Transit opérationnalise la SCMR Gate, salle de consommation à moindre risque, à Bruxelles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Transit accueille des personnes (anciennement) détenues en provenance de tous les établissements pénitentiaires belges et rend visite dans les 3 prisons bruxelloises. Elle y amorce une éventuelle prise en charge au centre de crise dans le cadre de :

- Congés pénitentiaires classiques (48h)
- Permissions de sortie
- Sorties conditionnelles
- Sorties à fond de peine

L'objectif de la démarche est double :

- Assurer la continuité des soins entre l'intra et l'extra-muros. En accord avec Transit, les établissements pénitentiaires bruxellois délivrent le traitement médical adéquat pour une période de 72 heures.
- Préparer et faciliter la réinsertion de la personne en lui permettant de bénéficier d'une prise en charge immédiate à la sortie de prison et d'entamer les démarches afin de recouvrer ses droits sociaux.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Directrice générale** : Muriel GOESSENS / **Président du CA** : Pierre MOLS
- ☀ **Équipe** : 101 ETP
- ☀ **Partenariats** : Collaboration au niveau local, régional et national avec l'ensemble des services, institutions et personnes amenés à rencontrer et à prendre en charge des usager-es de drogues (justice, police, aide sociale, soins et traitement, etc.) Formalisation au niveau régional et national d'une pratique de travail en réseau.
- ☀ **Membre de** : la Coordination Locale Drogues Bruxelles (C.L.D.B.) : siège social au centre Transit. Plate-forme des coordinations Locales Drogues de Belgique (Présidence assurée par la C.L.D.B.). Réseau WaB (Réseau supra-local Wallonie-Bruxelles pour la mise au point de bonnes pratiques de collaboration entre services d'aide aux usagers de drogues). Réseau HePC, FIDEX, BITUME, CAPB,...

☀ TREMPOLINE

Prévention et traitement des assuétudes



ÉP d'intervention : tous les établissements de Bruxelles et de Wallonie

Grand Rue 3 à 6200 Châtelet
Tél. : 071/40.27.27 – Fax : 071/38.78.86 – E-mail : info@trempline.be
www.trempline.be

MISSION GÉNÉRALE

L'asbl Trempline accueille toute personne confrontée à des problèmes d'assuétudes. Sa mission est d'accompagner ces personnes qui ont des comportements de dépendance dans un processus d'apprentissage basé sur l'expérimentation et l'entraide afin qu'elles puissent devenir autonomes et s'insérer en société.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Alter Ego offre un service d'aide aux auteur·rices d'infractions présentant une problématique d'assuétude et leur propose des projets d'accompagnement thérapeutique personnalisés. Les rencontres ont lieu soit dans nos locaux, soit à la Maison de Justice de Charleroi, soit en milieu carcéral.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Natacha DELMOTTE / **Président du CA** : Laurent MAISSE
- ☀ **Équipe** : 43,77 ETP (73 personnes) + 8 bénévoles
- ☀ **Partenariats** : Réseau 107, Art 27 asbl, la CAPC, le CCE, Phénix asbl, La Ville de Châtelet, CPAS de Châtelet, PCS de Châtelet, GHDC, Médecins du monde, Diapasion/ Transition asbl, Ecett-Networks, La FUNOC, Gepta, Mobil'insert, Plate-forme du volontariat, Province du Hainaut, Rhéseau, Wab, Relais social de Charleroi, CPAS de Charleroi.
- ☀ **Membre de** : FEDITO, BFTC, EFTC, WFTC, FSPST, UNESSA, WAB.
- ☀ **Publications** : [Trempo-info](#)

☀ TSI « SAINT-MARTIN » – PHILEAS

Trajet de Soins Internés – Projet d'Hospitalisation pour Internés Libérés à l'Essai, Accompagnement et Soins



ÉP d'intervention : toutes les annexes psychiatriques des prisons et l'établissement de défense sociale en Wallonie et à Bruxelles

ASBL OFC- Centre Neuro Psychiatrique Saint-Martin
Rue Saint-Hubert 84 à 5100 Dave
Tél. : 081/315 315 – E-mail : gaelle.meunier@saintmartin.ofc.be
Sites Internet: www.cp-st-martin.be – www.phileas-psychiatrie.be

MISSION GÉNÉRALE

En congruence avec les indications de la convention conclue avec le SPF Santé Publique, l'objectif général consiste à développer un trajet de soins pour « interné·es medium risk », au sein de la zone d'action de Namur, Liège, Luxembourg afin de faire passer autant que possible les personnes internées vers des structures de soins régulières et, dans la mesure du possible, vers leur domicile.

L'unité de psychiatrie médico-légale PHILEAS (l'un des organes de soins du TSI) vise à :

- Favoriser la sortie des personnes sous statut d'internement des annexes psychiatriques (AP) des prisons et des établissements de défense sociale (EDS)
- Proposer un accompagnement psycho-médico-social dans une perspective de réinsertion et de réhabilitation

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Missions d'outreaching, forme spécifique de suivi à l'extérieur de l'hôpital : en amont et en aval de l'hospitalisation et dans le cadre de séjours en habitats spécifiques (I.H.P., M.S.P., domicile)

- Entretiens de candidatures dans le milieu de vie des personnes sous statut d'internement (EDS, AP)
- Collaborations avec les Chambres de protection sociale (CPS), les équipes soins et les équipes du service psychosocial des A.P. et EDS.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : B. FOLENS, directeur général du C.N.P. Saint-Martin / **Président·e du CA** : R. DE RIJKE
- ☀ **Équipe** : intervenant·es psycho-médico-sociaux, 36 ETP pour l'ensemble du TSI
- ☀ **Divers** : Projet spécifique en lien avec le milieu carcéral : PHILEAS et les autres organes de soins du TSI Saint-Martin proposent des journées d'immersion pour les intervenant·es des milieux pénitentiaires (équipes de soins, équipes de services psycho-sociaux, agent·es pénitentiaires), et inversement.
- ☀ **Membre du** : G.T.C.S.I. - Groupe de Travail Circuit de Soins pour les Internés -, mis en place en 2008 à l'initiative de l'Inter-Plates-formes de Wallonie, Bruxelles et de la Communauté germanophone.
- ☀ **Brochure** : [Fac-sheet du TSI Saint-Martin](#)

UPPL

Unité de psychopathologie légale



ÉP d'intervention : tout le territoire de la région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Siège de Tournai : rue Despars 92 à 7500 Tournai
Siège de Namur : rue de Gembloix 314 à 5002 Saint-Servais
Tél. : 069/888.333 – Fax : 069/888.334 – E-mail : centredappui@uppl.be
www.uppl.be

MISSION GÉNÉRALE

L'UPPL est une asbl spécialisée dans la prise en charge des Auteur·rices d'Infractions à Caractère Sexuel et dans l'encadrement des professionnel·les de ce secteur. Elle se compose de 6 services différenciés :

- Le Centre d'Appui aux professionnels : soutien (interview, supervisions, formation, newsletter, recherches, bibliothèque...) aux professionnel·les en charge d'AICS;
- L'Équipe de Santé Spécialisée : prise en charge clinique d'AICS contraint·es par les autorités judiciaires;
- Le Service d'Évaluations Spécialisées : réalisation d'évaluations spécialisées à la demande des autorités judiciaires;
- Triangle : prise en charge psycho-socio-éducative visant la responsabilisation pour AICS dans le cadre des mesures judiciaires alternatives;
- Paradoxe : groupes de responsabilisation pour adolescent·es auteur·rices de faits qualifiés infractions à caractère sexuel;
- SéOS : Service d'Écoute et d'Orientation Spécialisée à destination des personnes en proie à des fantasmes sexuels déviants.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Rencontre de personnes détenues dans le cadre de nos différentes missions ;
- Avis de consultance (deuxième avis) à la demande des services psychosociaux pour des personnes détenues AICS ;
- Avis motivés à la demande des autorités judiciaires ;
- Rencontre de personnes incarcérées dans le cadre de leur demande de prise en charge spécialisée au sein de notre Équipe de Santé Spécialisée ou au sein du service Triangle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Responsable : Julien LAGNEAUX, Directeur / **Président du CA** : Michel MARTIN

Équipe : ± 12 ETP

Partenariats : Maisons de justice, Services psychosociaux des prisons, thérapeutes indépendant·es...

VENT SAUVAGE

Animations natures



ÉP d'intervention : Lantin (quartier femmes et maison de peine hommes) et Établissement de défense sociale de Paifve

Route de la Hesbaye 196, 5310 Tavieres
Tél. : 0477/58.25.60 – E-mail : vent.sauvage@hotmail.com
www.ventsauvage.be

MISSION GÉNÉRALE

Créée en 2004, Vent Sauvage est une asbl d'animations pédagogiques dans les domaines du développement durable.

La construction de tous les modules, animations, formations, ateliers ou conférences se fait dans un objectif d'autonomisation des participant·es et d'amener les personnes dans une relation équilibrée et positive entre l'humain·e et son environnement naturel.

Thématiques développées : potager biologique, abeilles et pollinisateurs, recyclage des déchets grâce aux poules, cuisine, jardin plein de vie, nature source d'équilibre, ...

Types d'activités : animation, atelier, formation, conférence, stand événementiel, coaching de création de projets, etc...

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Organisation d'ateliers potagers dont les objectifs sont multiples : la mise en mouvement physique et psychologique des personnes détenues, l'exercice d'une activité physique en extérieur, l'apprentissage et l'appropriation par les personnes de techniques de culture de petits potagers qu'ils pourront mettre en œuvre à leur sortie, la possibilité de créer un projet concret dont ils peuvent directement bénéficier des résultats en consommant les légumes produits, la possibilité de mener une activité en groupe dans un esprit de coopération, la possibilité d'accéder à une alimentation bio de qualité, etc...

Aménagement des abords du potager : bacs de compostage, hôtel à insectes, bacs de récolte en bois, serre en bouteilles plastiques recyclées, bancs et tables en bois à partir de palettes, petite mare naturelle etc.

Possibilité de projets de ruchers ou poulaillers collectifs ainsi que des cours de cuisine permettant de mettre en valeur les produits récoltés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Présidente de l'asbl** : Chantal CARDON /
- **Animatrice-Coordnatrice – Personne de contact** : Natalie VAN WETTER
- **Équipe** : indépendant·es et 4 bénévoles
- **Partenariat** : Divers CPAS, communes et provinces (Brabant-Wallon, Namur, Liège et Hainaut), Établissements scolaires, Universités.
- **Divers** : Membre de Réseaux IDée et ERE, URRW, Avettes du Mont des Fresnes, Nature et Progrès, CNB, AWEABC. Reconnaissance RW comme asbl environnementale régionale.
- **Publication** : Divers articles (revues Valériane, Symbioses, Moustique, etc...)



Pour plus d'informations,
consultez notre site Internet:
www.caap.be



Editeur responsable : CAAP ASBL

Concertation des Associations Actives en Prison ASBL
Boulevard Léopold II, 44 (local 2C138)
1080 Bruxelles

E-mail : info@caap.be

Site : www.caap.be

Date d'édition : Mars 2023

Design : LN - www.ln-graphics.be

